BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Buckner Chipley à Elisabeth Denlen ; Wm. F. Hunter à Hélène A. Snyder ; Alexander Miller à Victorine Garrison ; Louis Daniel à Rosalia Oliver ; Jefferson Brown à Annie Williams ; Richard Sheridan à Sylvia Gray ; Robert H. Lehleitner à Mary Reeves Fischer.

NAISSANCES.

Mmes John Doyle, un garçon; Louis A. Gilly, un garçon; George Stritzinger, un garçon; Adam Grosz, un garçon; Jean Bantoa, une fille.

DECES.

Mary J. Hatcher, 77 ans, Fisk Home ; Jno. P. Mirason, 59 ans, 1344 Bartholomew ; J. R. Keller, 54 ans, Hôpital de Charité ; Louisa Christian, 24 ans, 634 Port ; Louise Ticker, 38 ans, 1121 N. White ; Léopold Pinaud, 47 ans, 821 Dauphine ; Clara Sharp, 15 ans, Hôpital de Charité ; John Guye, 36 ans, Hôpital de Charité ; Berthe Lauraine, 21 ans, 2917 Thalie ; May E. Bell, 42 ans, 1906 Foucher ; Lee Hawkins, 32 ans, Perdido et Dryades ; Nathan Logan, 1 an, 2019 N. Robertson ; Elvina Antoine, 15 mois, 2421 Orléans.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Harry S. Kaufman vs James M. Kelley, réclamation de $142.50 sur une police d'assurance.

Joséphine Bernier Fabacher vs Henry A. Fabacher, demande de divorce.

Josephine Brummer vs Henry Mumme, séparation de corps et de biens.

Wm M. Wolverton vs Annie M. Pradat Wolverton, demande de divorce.

Electric Appliance Co vs Emmet A. Holt, action en recouvrement de $144 77.

Succession ouverte : John Vegas.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparution :
Frank Murphy, actes de violence.
Affaire abandonnée :
Florence Dumont, vol.
Acquitté :
Richard Nix, menaces.
Trouvé coupable :
John Warner, violation de l'acte 198 de 1906.
Condamnation :
James Berry, larcin, 4 mois de prison.
Envoyés devant la cour criminelle :
David Larkin, attaque à main armée ; Cornelius Locket, violation de l'acte 84 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

New Orleans Land Co à Francisco Fassie, 2 terrains, Catina, Brags, Fremont et Boulevard West End, $506.

Succession John E. Pierce à la Terminal Co, 5 terrains, Genois, Clark, St. Louis et Toulouse $2173,11.

Bert Champion et als à Nyika Land Co. Ltd, 9 1/2 ilets, Mandeville, Champs-Elysées, Sere et Gentilly. In Re Monition de Nyika Land Co. Ltd.

Pierre Duran à Pierre Duran, terrain, Moss, Hagan, Bell et St-Philippe. $1,800.

Lakeview Land Co à Miss Katie Kahn, 2 terrains, Milne, Ridgley, Milne, Twiggs et Iberville $550.

New Orleans Land Co à Henry C. Ramos, 2 terrains, Boulevard West End, Catina, Harrison and Frenck $500.

La même au même, 2 terrains dans le même ilet, $500.

FAITS DIVERS.

L'élection du chef des pompiers est renvoyée à une prochaine séance.

La Commission des Incendies, à l'unanimité de ses membres a décidé hier de renvoyer à sa prochaine séance l'élection du chef des pompiers. Cette séance sera tenue le mercredi 21 juin prochain.

Le renvoi de l'élection a été décidé sur une proposition du maire Behrman afin de permettre à la Commission d'étudier le dossier de chaque candidat.

Après la séance le maire s'est exprimé en ces termes :

"La commission désire étudier les mérites de chaque candidat avant de procéder à une élection.

"En ce qui me concerne mon seul désir et mon seul but est de nommer un chef capable de remplir les importantes fonctions qui lui seront confiées. Je n'ai aucun favori et la question ne me touche pas à un point de vue personnel. Les agents des compagnies d'assurances sont les meilleures juges et sont directement intéressés.

"Nous ne pouvons espérer obtenir une diminution du taux des assurances qu'en ayant à la tête du département un chef capable, jouissant de la confiance générale".

Au cours de la séance de la Commission des Incendies, le maire Behrman a fait l'éloge du défunt chef O'Connor en ces termes :

"J'ai le pénible devoir de vous aviser officiellement de la mort du très regretté chef O'Connor, survenue le samedi après midi, 20 mai, en son domicile, rue Julie.

Le chef O'Connor avait fait partie pendant cinquante-trois ans du corps des pompiers et l'avait dirigé pendant quarante-deux ans.

Il s'était acquis une réputation dans tout le pays, par son courage et son excellent jugement, et son décès est une véritable perte non seulement pour le département des incendies mais pour la ville en général.

Je propose à cette Commission de voter des résolutions de regret qui seront inscrites au procès verbal et transmises à la famille."

Condamnation d'un tapageur.

Joseph Mahoney, domicilié 2512 avenue Jackson, qui ces jours derniers avait été arrêté alors qu'il faisait du tapage dans un car de la ligne Clio, a comparu hier matin devant le recorder Fogarty, et a été condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Instructeur Militaire.

Baton-Rouge, Lne, 7 juin — Le gouverneur Sanders et l'adjudant général Stafford ont été avisés par le département de la guerre à Washington que le premier lieutenant C. H. Danforth, du 17me régiment d'infanterie de l'armée des Etats-Unis, avait été nommé instructeur militaire de la milice louisianaise, en vertu de la loi Dick.

Lelieutenant Danforth entrera en fonctions le 15 août.

"Un Bon Estomac Rend la Vie Agréable"
SOYEZ SAGE AUJOURD'HUI—ESSAYEZ UNE BOUTEILLE DE
Hostetter's Stomach Bitters
Il est pour Maladies d'Estomac et des Intestins

La candidature du congressiste Broussard.

Le congressiste Robert Broussard, du troisième district de la Louisiane, qui mardi soir a formellement posé sa candidature aux fonctions de sénateur, est parti hier matin pour la paroisse Tangipahoa, où il compte prononcer quelques discours avant de regagner Washington.

La campagne électorale de M. Broussard sera dirigée par le Colonel W. H. Price, qui très prochainement ouvrira un quartier général à l'Hôtel St-Charles.

Le gouverneur Sanders est arrivé hier matin à la Nouvelle Orléans, et l'on s'attend à ce qu'il pose lui aussi très prochainement, sa candidature aux fonctions de Sénateur.

Tremblement de terre.

Plusieurs violentes secousses sismiques ont été enregistrées hier matin par les instruments de l'Observatoire du Collège de Loyola, entre 5 heures et 7:30 heures.

Le Rév. P. Kunkel, directeur de l'Observatoire, a déclaré qu'il n'était pas possible de déterminer le centre exact du phénomène, mais qu'il ne devait cependant être éloigné que de quelques centaines de milles de la Nouvelle-Orléans.

Les oscillations de l'aiguille du sismographe ont été deux fois plus violentes que lors du tremblement de terre du 23 janvier dernier qui a causé des dommages considérables dans le Turkestan russe.

MEURTRE.

Thomas Shields, un jeune nègre de 23 ans, demeurant avenue Howard près Sixième, a été tué hier après-midi dans une querelle avec une femme du nom de Fanny McGee.

Il paraît que Shields se trouvait en visite chez la femme rue S. Franklin. Celle-ci s'étant retirée dans sa chambre le noir a essayé de la suivre et une querelle est survenue. Shields, armé d'un couteau a menacé de frapper la femme et celle-ci s'est emparé de l'arme, avec laquelle elle a blessé son agresseur au côté gauche.

Shields a été transporté à l'Hôpital, où il est mort dans la soirée.

La femme a été arrêtée.

Identification.

L'individu relevé mortellement blessé mardi soir près de la voie du Louisville et Nashville, à l'angle des rues St-Patrick et St-Louis, est mort hier matin, à trois heures à l'Hôpital de Charité, sans avoir repris connaissance.

Il a été formellement identifié dans le courant de l'après-midi, grâce à des papiers retrouvés sur sa personne.

C'est un nommé Taylor, arrivé dans la journée de Baton Rouge.

L'enquête ouverte par la police semblerait démontrer qu'il s'est blessé en voulant sauter du train, avant son arrêt complet.

Comparution.

Alfred Beauvais et Walter Campbell, les deux employés du magasin S. H. Meyer, accusés d'avoir contrefait la signature de leur patron sur un chèque de 500 dollars, ont comparu hier matin en audience préliminaire devant la première cour de cité.

Beauvais ayant pu fournir la caution de 500 dollars exigée par le juge a été remis en liberté, mais son complice moins heureux a été écroué à la prison de paroisse.

VOL.

Pendant l'absence de Mme A. L. Redden, hier matin, entre 9 heures et midi, un voleur s'est introduit en sa demeure rue Oak, 7938, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $400.

Mme Redden avait fait entrer un peintre dans sa maison ces jours derniers pour vernir des meubles et la police est d'avis que l'individu profitant de l'absence des personnes de la maison, hier, a commis le vol.

Autre vol.

Ces jours derniers un voleur a pénétré dans l'établissement de Percival H. Kauffmann, rue Royale, et a fait sienne une montre évaluée à $20.

UNE ERUPTION SUR TOUT LE CORPS

Démangeait Horriblement. Saignait et Devenait Très Malade en Grattant. Pouvait à Peine Dormir. Démangeaison Pire la Nuit. Redoutait de Mettre ses Mains dans l'Eau.

Se Servit de Savon et d'Onguent Cuticura 3 Semaines. Le Mal a Disparu.

"J'eus il y a quelque temps une éruption sur tout le corps. Elle commença par ce que nous appelons la chair de poule et la démangeaison était affreuse. Quand je me grattais, le sang coulait et le mal s'aggravait. J'essayai de tout mais rien ne me soulageait. Je pouvais à peine dormir parce que la démangeaison était toujours plus forte la nuit. J'avais les mains si malades que je redoutais de les mettre dans l'eau et j'en souffrais toujours plus après que j'eusse lavé les plats ou fait un travail de blanchissage qui exigeait l'usage d'autres savons. Ceci dura près de six mois. Je me servis alors du Savon Cuticura et de l'Ongent Cuticura, et au bout deux ou trois semaines le mal avait disparu. Je me suis toujours aperçue que mes mains étaient plus malades (couvertes d'une écaille sèche) après l'emploi d'un savon quelconque à bon marché, mais le Savon Cuticura adoucissait au contraire la peau et c'était un plaisir de s'en servir. Je mais aussi que les Remèdes Cuticura ont agi d'une façon merveilleuse dans le cas d'une de mes amies, en sorte que je les recommanderais à n'importe qui. Mme Delaware Barrett, 611 Rue King, Wilmington, Del., 15 Nov., 1909."

Les Remèdes Cuticura se vendent dans le monde entier. Potter Drug & Chem. Corp., Seuls Props., Boston.

Expédié gratis, un livre de 32 pages sur les Maladies de la Peau.

RIXE.

Au cours d'une querelle survenue hier après-midi vers une heure et demie, à l'angle des rues Français et Decatur, entre un noir du nom de James Willis et Henry Heischer, le premier a tiré un coup de revolver sur son adversaire, mais ne l'a pas atteint.

Willis a essayé de fuir mais il a été arrêté à l'angle des rues Espianade et Royale par Ike Meyer qui l'a remis entre les mains de la police.

Vente de billets de loterie.

Elias Guidry, un nègre accusé de vente de billets de loterie, a été arrêté hier après-midi en compagnie d'Emile Carter, accusé du même délit. Les deux hommes ont été écroués au poste du premier precinct.

HOTEL DE VILLE.

L'ordonnance Frawley, visant à placer les terrains de l'école Beauregard sous le contrôle de la Commission de la rue du Canal, a été transmise hier au comité des Voies et Débarcadères.

BASE BALL.

New Orleans, 8 ; Memphis, 2.

INJECTION BROU
Prompt soulagement des Cas les plus obstinés sans inconvénient. Aucun autre traitement requis.
VENDU PAR TOUS LES PHARMACIENS.

AVIS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nomination du personnel de l'Asile Hôpital.

Les applications seront reçues au siège de la Société rue Ste-Anne, pour les emplois ci-dessous: Médecins, Entrepreneurs de Pompe Funèbre, Secrétaire, Collecteur et Infirmier.

Les intéressés pourront consulter le cahier des charges qui sera à leur disposition tous les jours jusqu'au mardi 20 juin prochain.

J. VERGNOLLE
Président.
J. DE LAAGE, Secrétaire.

8 juin—8 11 15 18

ARRESTATION.

Un nègre du nom de Harry Habrin, domicilié 333 rue Sud Liberté a été arrêté hier matin sous l'inculpation d'avoir volé une montre dans le bureau de bureau de M. Frank Bixler où il était employé.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

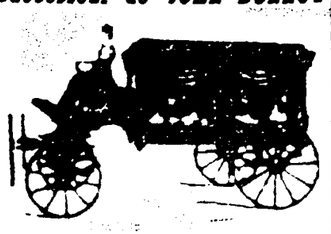

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

PETITES ANNONCES.

ON demande—Un bon violoniste français et un bon pianiste français. S'adresser à l'Abeille. 4 juin—1 sem

ON demande — Une femme de chambre française ; très bons gages. S'adresser à l'Abeille. 4 juin—1 sem

ON demande—Une jeune fille française pour tenir compagnie à jeune fille. S'adresser à l'Abeille. 4 juin—1 sem

ON demande—Hommes voulant apprendre métier de barbier. Des milliers sont devenus d'heureux propriétaires de salons par notre Système et nous demandent des barbiers. Il nous faut leur en procurer. Apprenez maintenant et acceptez une place qui paie bien. Travail propre à l'intérieur. Après en quelques semaines. Outils fournis. Gages en finissant. Diplômes accordés. Détails expédiés aux postulants disants. Venez si c'est possible. Collège de Barbier Moler, 516 rue St-Charles. 3 juin—6f

AMUSEMENTS AMUSEMENTS.

5 AND 10 CENTS — LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS — DAILY MATINEE AND NIGHT — CRESCENT THEATRE — 5 AND 10 CENTS
ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY TUESDAY AND THURSDAY

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 Exclusivement des Vues Mouvantes Venez Quand il Vous Plaira Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez 11 A. M. A 11 P. M.

FORT ESPAGNOL
TOUS LES SOIRS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
BUFORD, BENNETT ET BUFORD
ALDO ET MITCHELL
BAISDEN
TABLEAUX MOUVANTS
4 juin—

WEST END
TOUS LES SOIRS
MUSIQUE MILITAIRE DE TOSSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX
Bièges réservés 10c, en vente à l'avance à la confiserie de Fuerst & Kraemer, 933 rue du Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END
T. TRANCHINA..... Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
24 mai—3m

Maison à vendre.

Occasion Unique.

A vendre, une belle maison détachée ayant un magnifique et grand jardin bien planté, avec sur côté une allée cochère permettant l'entrée de voitures ou automobiles

Cette maison, située près de Gentilly Road, à un demi ilet des cars de Bayou St John et de Broad street, est très bien construite et contient 7 chambres spacieuses. Le terrain sur lequel elle est bâtie est de 60 pieds de façade sur 142 pieds de profondeur. Cette maison conviendrait également bien, ou comme residence privée, ou pour entrepreneur, qui pourrait ajouter des hangars, ou pour jardinier fleuriste, qui aurait toute place pour l'établissement de serres. Au point de vue spéculatif ; il serait très facile, en déplaçant cette construction de quelques pieds sur côté, de construire sur ce magnifique terrain une autre habitation de rapport. Le trottoir et les allées sont en ciment, le drainage est parfait, et la maison en excellent état ayant été construite il y a seulement quelques années avec un soin tout spécial ; le prix demandé, quatre mille dollars, est des plus réduits et constituerait pour l'acheteur une occasion de tout premier ordre.

Pour plus amples renseignements s'adresser au "FRANCO-AMERICAN BUREAU" Suite 626 Audubon Building....

21 mai—

Faillite.

Maurice M. Levy, un négociant de Napoléonville, a déposé son bilan hier à la Cour Fédérale de District. Son passif s'élève à 2,207.30 dollars ; son actif à $1,546.74.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 20 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pirland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents, No 327 rue Carondelet
16 avril—

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Remparts.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, char de 3:45 p m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7:45 a. m.
$1.00.....Aller et Retour.....$1.00
Mandeville Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
St. Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES
123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

FRANCIS MAESTRI.

Attention! Attention! Attention!
Nous désirons respectueusement prévenir nos Nombreux Clients et le Public en Général qu'en raison de l'inventaire que nous faisons et pour faire de la place nous avons décidé d'offrir tout notre stock de MEUBLES MODERNES du dernier genre et des plus artistiques, de la Cuisine au Salon, aux prix très réduits de 25 0/0, à 35 0/0 au-dessous de leur valeur réelle. Rappelez-vous que nos Marchandises viennent des premières Fabriques du Nord et de l'Est et que nous n'avons rien que des articles de tout premier choix modernes et soigneusement manufacturés des matières premières.
Profitez maintenant de l'occasion rare qui s'offre d'obtenir imédiatement des meubles dont vous pourrez être fiers de décorer vos maisons
VENEZ CHACUN! VENEZ TOUS!

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,
LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.
Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243
UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALE

dieuse femme, sans froisser son vieux camarade, — sans risquer même de lui ouvrir les yeux.

Sous prétexte que l'air de la campagne était nécessaire à la santé de Germaine — pretexte absurde pour qui connait Versailles, il transporta son domicile à Suresnes, à la grande affliction du capitaine, qui, sans soupçonner le véritable motif de ce déplacement, y devina la volonté de l'éviter.

Là, il jouit quelque temps d'une tranquillité relative, espaçant de son mieux ses visites, ou les combinant de façon à ne se rencontrer que le moins possible avec celle dont la vue seule soulevait son cœur de dégoût.

Un pareil état de choses ne faisait pas le moins du monde l'affaire de la belle Julie

Nous savons quels calculs lui avaient inspiré ses idées de mariage.

Calculs déçus par l'inébranlable loyauté de celui qui en fut l'objet.

Impossible de satisfaire ses goûts de toilette et de luxe, avec la pension du capitaine.

Elle commença par le décider à reprendre ses voyages, moins dans l'espoir du profit que cet appoint apporterait au ménage, qu'avec le désir de reconquérir une liberté relative.

Quant à l'usage qu'elle comptait faire de cette liberté, elle n'en était pas embarrassée.

Son mari parti en tournée, Deveyres fut mis à contribution.

Au début, ce furent des sommes insignifiantes, obtenues du reste sans la moindre difficulté, heureux qu'il s'estimait d'acquérir la paix à ce prix.

Il le croyait du moins.

Mais l'appétit vient en mangeant.

La belle Julie ne tarda pas à hausser ses exigences.

Il essaya d'y résister.

Elle se présenta chez lui, à Suresnes, et n'échappa au scandale d'une explication devant Germaine qu'en lui donnant tout ce qu'elle voulut.

A la suite de cet esclandre, ayant pris ses précautions pour qu'elle ne pût franchir le seuil de la villa des Roses, il s'imaginait être à l'abri de nouvelles poursuites.

Il ne connaissait pas la particulière.

Elle s'arrangea de facon à se trouver sur son chemin, et, là, eut lieu entre elle et lui une explication définitive, qui riva sa chaîne à tout jamais.

Elle l'avait menacé de tout dire à son mari.

Et, comme il haussait les épaules, disant.

—Allons donc ! je ne suis pas dupe de cette bravade, destinée à me faire peur ? vous n'oseriez pas ?

—M'en défierez-vous ?

—Certes oui ! car vous tenez trop à votre situation !

—Pour ce qu'elle me rapporte ?

—Oui, fit-il méprisant, je sais que vous avez une âme de fille, et qu'entre la considération qui s'attache à une vie honorable, mais médiocre, et les profits de la débauche, votre choix sera vite fait !

—Eh bien ! alors, qu'est-ce qui m'arrêterait ?

—La peur !

—La peur de quoi ?

—De la colère de votre mari. Il vous tuerait !

—Lui?

Elle sourit, consciente de la domination qu'elle exerçait sur le malheureux.

—Je redoute si peu sa colère, que, si vous repoussez ma requête, je suis décidée à exécuter cette menace que vous avez qualifiée de bravade, il saura tout.

—Soit, dit-il excédé, qu'on en finisse donc une bonne fois !

Il tournait le dos.

Elle le retint.

—Prenez garde! gronda t elle.

—Ma conscience ne me reproche rien, que d'avoir usé de trop d'indulgence à votre endroit. Je m'expliquerai avec Mathieu, et quoiqu'il en advienne ensuite, mon parti est pris. Adieu !

—Je serais curieuse de savoir, dit-elle ironiquement comment vous lui expliquerez le motif des générosités dont je vous suis redevable.

Il recula comme mordu par une vipère.

—Que voulez vous dire ?

—Vous devez bien penser que je me défendrai, mon cher. Vous n'avez cessé depuis mon mariage de me traiter en ennemie, et, en vue des hostilités que me faisait présager votre attitude insultante, j'ai eu soin de me ménager des armes.

—Quelles armes ?

Il lui avait saisi les poignets et les lui serrait à les lui briser.

—Laissez moi, vos violences ne m'intimideront pas !

—Quelles armes ? parlez !

—Eh bien ! les enveloppes sous lesquelles vous m'adressiez vos chèques....

—Misérable !

—Pas de gros mots ! Ces enveloppes portent le timbre à date de l'exoédition, et il me sera aisé de prouver que ces expéditions sont postérieures à mon union légitime avec....

—Coquine !

—Si les enveloppes constituaient des témoignages insuffisants, il n'y aurait qu'à passer à la banque.

—Ah ! taisez-vous ! taisez-vous !

—Je ne parle pas, bien entendu, d'un billet daté du mois dernier, billet insignifiant en lui-même, par quoi, pour échapper à une convocation pressante chez moi, vous me répondîtes : "Demain, quatre heures, aux Magasins du Bon Goût, rayon des fourrures". Ceci, rapproché de cela, constituera aux yeux de Mathieu, un ensemble pour lui assez difficile à digérer ?

Ce n'est pas tout.

—Assez ! interrompit-il durement. Combien vous faut-il ?

—Oh ! une misère ! cinq cents louis.

—Vous les aurez ! filez ! et que je n'entende plus jamais parler de vous !

Il partit, furieux.

Et elle, cynique, ordurière :

—Compte là-dessus, mon vieux ! tu peux t'apprêter à ouvrir le robinet !

Désormais, elle savait la corde pour le faire chanter.

Et, comme le propre du chantage est d'être illimité dans ses exigences toujours croissantes, sa victime se trouvait engagée dans une voie au bout de laquelle il n'y a plus d'autre issue que la ruine et le suicide.

Julie le mit en coupe réglée.

Tandis que le pauvre Mathieu, vieux, fatigué, rhumatisant, roulait de pays en pays, la belle Julie, qui avait échangé son modeste pied-à-terre de Paris contre un petit hôtel, qui possédait là chevaux, voitures, nombreux domestiques, faisait la fête, entourée de toute une cour d'adorateurs.

Ses besoins dépassaient ce qu'il est possible d'imaginer.

Deveyres payait à caisse ouverte.

Il eût vendu sa dernière chemise, plutôt que de se résoudre à affronter le courroux méprisant du frère d'armes qui lui avait sauvé la vie.

A la tête, tant de son chef, que du chef de sa femme, d'une jolie fortune, accrue, depuis son veuvage, où il avait considérablement réduit son train de maison, des économies réalisées dans le dessein de grossir la dot de Germaine, il vit successivement fondre, se volatiliser au creuset des fantaisies stupides de la belle Julie, ses économies d'abord, puis toute sa fortune personnelle.

Quand il en fut là, Deveyres voulut arrêter les frais, fermement résolu à ne pas toucher à ce dépôt sacré qu'était le patrimoine de sa fille.

Vaines convulsions de l'agonie.

Il lui fallut passer sous les fourches caudines de son impitoyable ennemie, et, à l'heure où s'ouvre cette histoire avec l'accident d'automobile qui allait attribuer à Germaine une part de succession de cent millions, son père avait, à une trentaine de mille francs près, consommé leur ruine.

C'est alors que, débarqué d'Amérique, Léonce Bourbillon va prendre en mains les rênes de leurs destinées.

Nous savons comment, l'héritière de Trévelan découverte grâce aux souvenirs de la Linda rapprochés des confidences du Roi du Papier, le premier soin du rat, transmué en baron Maxime des Grolles, avait été de s'installer, pour prendre date, aux Acacias, puis d'étudier les abords de la place, pour en découvrir les points vulnérables.

Avec son génie de l'espionnage, il eut tôt fait de surprendre le douloureux secret de sa future victime.

Du moins ce qu'on en pouvait juger aux apparences, car, qui eût soupçonné la réalité d'une pareille situation ?

Et il lui suffit d'une rapide enquête pour s'assurer que la belle Julie n'était qu'une drôlesse vicieuse, cupide, vrai bourreau d'argent, avec qui il lui serait aisé de s'entendre.

Effectivement, s'étant présenté chez elle, à son domicile parisien, dès les premières ouvertures, ayant su adroitement appâter sa curiosité, il la vit en humeur de l'écouter.

Il croyait Deveyres le protecteur de la belle Julie.

Elle le détrompa, remettant les choses au point.

Mais peu importait, puisque le résultat devait être le même !

Alors, il abattit carrément cartes sur table.

Qu'elle entrât dans ses vues, qu'elle l'aidât à placer sous sa coupe le père de Germaine en lui fournissant des armes contre celui ci, et elle recevrait la forte somme, lors du partage du butin.

Le succès des négociations ne pouvait être douteux, entre de telles coquines.

A continuer.